

Décembre 2013
volume n°3 / numéro n°2
www.agronomie.asso.fr

Agronomie

environnement & sociétés

La revue de l'association française d'agronomie



Conseil et formation

en agronomie :

Adaptation aux nouveaux défis de l'agriculture

Association Française
AGRONOMIE



Agronomie, Environnement & Sociétés est une revue à comité de lecture et en accès libre éditée par l'Association Française d'Agronomie (AFA) sous le numéro ISSN 1775-4240. Plus d'informations www.agronomie.asso.fr/aes. L'AFA est une association à but non lucratif qui publie des travaux en accès libre.

Les articles sont publiés sous la licence Creative Commons2.0. La citation ou la reproduction de tout article doit mentionner son titre, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue AE&S et de son URL, ainsi que la date de publication.

Rapport 2013 de l'Observatoire national de l'enseignement agricole : l'enseignement agricole face aux défis de l'agriculture à l'horizon 2025

Philippe PREVOST
Montpellier SupAgro

Contact : prevostp@supagro.inra.fr

<http://www.chlorofil.fr/systeme-educatif-agricole/organisation-orientations-et-evolution-de-lea/acteurs-de-lea/onea-observatoire-national-de-lenseignement-agricole/publications/rapports.html>

Le dernier rapport de l'Observatoire national de l'enseignement agricole, présidé par Henri Nallet, ancien Ministre de l'agriculture, paru en juillet 2013, s'inscrit dans la réflexion actuelle de la loi d'avenir sur l'agriculture, en proposant une vision prospective de l'enseignement agricole pour la décennie prochaine.

À partir d'une riche bibliographie, de nombreuses consultations¹, en s'appuyant sur plusieurs études prospectives récentes² et sur les travaux d'un groupe technique qui s'est réuni régulièrement entre 2010 à 2013, le rapport propose une analyse synthétique des mutations de l'agriculture à prendre en considération pour l'avenir de l'enseignement agricole, puis identifie quatre scénarios prospectifs résultant de l'impact de certaines variables, avant de conclure sur des recommandations.

Considérant le secteur de l'agriculture en tension entre les filières, les territoires et la société, le rapport reprend à son compte le besoin de « produire autrement » selon le « nouveau paradigme agroécologique », ce qui redonne à l'enseignement agricole de nouvelles perspectives, car il va devoir à nouveau s'adapter afin de « former autrement pour produire autrement ». Il est question d'une refondation de l'enseignement agricole, car le contexte législatif et réglementaire est opportun pour un changement en profondeur : la loi d'avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt, l'acte III de la décentralisation, la réforme de la PAC, et la refondation de l'école de la république. Le rapport souligne les atouts de l'enseignement agricole pour cette adaptation du système éducatif au nouveau système productif, car il bénéficie de l'autonomie d'un « système éducatif à part entière » et a déjà connu des réformes de structure

d'envergure dans les dernières décennies (les cinq missions, l'autonomie des établissements, la mixité des publics apprenants, la présence d'exploitations agricoles, la pédagogie inductive, l'éducation socio-culturelle, l'ouverture internationale,...).

L'analyse prospective a permis d'élaborer quatre scénarios, en formulant des hypothèses sur trois groupes de variables :
- les variables motrices des environnements : les demandes sociétales envers l'agriculture, la PAC, la politique nationale en termes de nutrition-santé, la politique nationale en termes d'environnement, les modèles agricoles ;

- les variables motrices du système enseignement agricole : le pilotage national de l'enseignement agricole, l'autonomie des établissements, la déconcentration/décentralisation, la prise en compte des demandes sociétales par le système, l'identité de l'enseignement agricole ;

- les variables relais du système enseignement agricole : l'adaptation de l'offre de formation, l'innovation, les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, l'exploitation agricole et son rôle dans le projet d'établissement, les partenariats professionnels.

Le scénario 1, intitulé « Le triomphe du libéralisme ; dérégulation et concurrence » est un scénario se situant dans un contexte de libéralisation en période de crise qui se prolonge, où l'agriculture de firme est la réponse adaptée après un affaiblissement de la politique agricole commune. L'absence de projet mobilisateur pour l'enseignement agricole engendre une dualité entre un enseignement agricole « filières » et un enseignement agricole « territoires », et un risque de disparition à terme d'un service public d'éducation et de formation, compte tenu de la difficulté à mobiliser des financements pour maintenir des établissements sur l'ensemble du territoire.

Le scénario 2, intitulé « L'administration de la règle ; Agricultures réglementées et contrôlées », est un scénario plus tendanciel, correspondant à des attentes sociétales fortes de productions agricoles et agroalimentaires de qualité, respectueuses de l'environnement et justes pour la rémunération des acteurs, supposant une politique agricole commune engagée pour un modèle de production agricole plus écologique. Après une difficulté d'adaptation du pilotage national pour prendre en compte la diversité des attentes et des territoires, le système enseignement agricole se remobilise pour proposer un modèle pluriel où la diversité et l'adaptabilité du dispositif constituent les atouts majeurs du système.

Le scénario 3, intitulé « L'avènement de la proximité ; enracinement et particularismes », est un scénario où l'agriculture serait caractérisée avant tout par la multifonctionnalité et la territorialisation, avec une politique agricole commune gérée par les régions. Une agriculture de firme se maintiendrait mais seulement dans les régions qui s'y prêtent. L'enseignement agricole serait alors lui aussi régionalisé et la disparition d'une politique nationale ferait évoluer les établissements vers des particularismes locaux.

Le scénario 4, intitulé « La conclusion d'un nouveau contrat ; Diversité et Etat stratège » se situe dans un contexte de modèles agricoles diversifiés, dans lequel l'Etat a une stratégie nationale d'accompagnement. L'ensemble des exploitations agricoles, quel que soit leur modèle de développement

¹ 50 personnes consultées entre janvier 2010 et février 2013 issues de la profession agricole, la recherche, l'enseignement supérieur et l'administration, auxquels s'ajoutent la participation à plusieurs séminaires professionnels, et l'organisation d'un séminaire spécifique en région Midi-Pyrénées avec toutes les parties prenantes de l'enseignement agricole à l'échelle locale.

² Prospective « PAC 2020 » (CGAAER) ; Le monde agricole en tendances, un portrait prospectif des agriculteurs (Centre d'études et de prospective du MAAF) ; Agriculture, environnement et territoires, quatre scénarios à l'horizon 2025 (Groupe de la Bussière), Agrimonde (INRA, CIRAD) ; Agriculture Énergie 2030 (Centre d'études et de prospective du MAAF) ; Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030 (INRA).

(agroindustrie, agriculture de qualité, agriculture de proximité,...), s'intègre dans une dynamique d'économie circulaire³, modifiant les pratiques agricoles et les relations entre l'agriculture et les autres acteurs locaux. L'enseignement agricole est dans ce cas mobilisé pour proposer un système éducatif innovant, régionalisé mais en contrat avec l'Etat, qui s'organise autour d'une « maison des savoirs », véritable dispositif local où recherche, formation et développement se conjuguent pour développer des formations multimodales tout au long de la vie.

De ces différents scénarios, le rapport envisage un certain nombre de recommandations autour de sept thèmes : faciliter et valoriser l'implication des professionnels, refonder le schéma prévisionnel national des formations, prendre en compte les dynamiques de déconcentration et de décentralisation, donner la priorité à la formation des personnels, assurer la réussite de tous, bâtir la maison des savoirs, et reconstruire la relation entre enseignement technique et enseignement supérieur.

Dans ce rapport de l'ONEA, la question de la formation agronomique n'est certes pas directement abordée. Mais à la lecture du rapport, s'il reste difficile de voir comment l'agronomie pourrait être différemment mobilisée selon les quatre scénarios, nous pouvons cependant identifier la place donnée à l'agronomie par les auteurs dans les parties introductive et conclusive.

Dans la première partie, les auteurs, considérant que « l'enseignement agricole est au cœur du nouveau paradigme agroécologique » (p.16), car il est « un vecteur de la nouvelle politique agricole, qui combinera performance économique et performance environnementale », insistent sur la place qu'il faudra accorder « aux questions de la transmission des cultures et des savoir-faire, de la construction des savoirs et des valeurs communes, des qualifications et des compétences professionnelles, du passage de relais entre les générations ». L'agronomie n'est pas la seule discipline concernée, mais son positionnement de science d'interface entre les sciences biologiques et les sciences humaines lui donne un rôle particulier dans le système de formation, qui ne pourra être que renforcé.

Et dans les recommandations de la fin du rapport, deux propos affirment plus clairement la place de l'agronomie :

- dans la recommandation « Assurer la réussite de tous », il est précisé que « pour répondre aux enjeux des situations professionnelles à venir, les formations doivent donner une place majeure à la pluridisciplinarité, à la transversalité, à l'approche systémique, à l'expérimentation et l'innovation, tout en confortant l'ensemble des spécificités pédagogiques de l'enseignement agricole (pédagogie de projet, dialogue théorie-pratique, rôle essentiel des exploitations agricoles et/ou ateliers technologiques dans les établissements, pratique de l'alternance, internat) » (P.68). Autant les objets que les concepts et méthodes de l'agronomie sont ici particulièrement concernés.

- dans la recommandation « Reconstruire la relation entre enseignement technique et enseignement supérieur », il est affirmé que « les exploitations agricoles des établissements sont au cœur des enjeux agricoles, alimentaires et territoriaux de demain. Dans le cadre de la réaffirmation de leur mission transversale d'expérimentation, d'innovation, de développement et de formation, les réseaux des exploitations agricoles des établissements techniques seront associés aux exploitations, stations et laboratoires des établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour constituer un ensemble coordonné. Les rapprochements et les synergies indispensables seront favorisés autour de problématiques d'évolutions professionnelles associant recherche, expérimentation et formation. La valorisation et la diffusion des résultats seront facilitées auprès des formateurs comme auprès des formés et des professionnels » (p. 69). Ce propos met en évidence que les questions de production de connaissances agronomiques, de capitalisation et de transmission des savoirs au sein de nouveaux réseaux à construire dans le système enseignement agricole restent une préoccupation du projet de l'enseignement agricole de demain, quel que soit le scénario d'évolution de l'agriculture.

La lecture de ce rapport peut nous laisser penser que dans l'avenir de l'enseignement agricole va se jouer également l'avenir de l'enseignement de l'agronomie. Les agronomes devront être force de proposition, et pas seulement les enseignants d'agronomie ou les directeurs d'exploitation des lycées agricoles, mais tous les agronomes du continuum recherche-formation-développement.

³ L'économie circulaire propose un système économique et industriel d'une part sobre en carbone et en énergie et d'autre part sobre en ressources naturelles pas, peu, difficilement, lentement ou coûteusement renouvelables, basé sur l'écoconception des produits et services qui doit favoriser le recyclage au meilleur coût.